

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Sécurité sociale et santé : aux remèdes

À la faveur de la réunion de crise présidée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, des instructions fermes avec effets dans les prochains jours ont été données au ministre du Budget et à celui de la Santé, de sorte que les tensions de trésorerie enregistrées par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ne débouchent pas sur une cessation de paiements de ses prestations et de salaires pour son personnel. Et que la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) continue de jouer son rôle auprès des couches sociales les plus défavorisées. Le plan de management pour lequel un nouveau modèle va être mis en place. Afin de mettre toutes les entités du système sanitaire et social à l'abri des budgétivores.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

QUAND la situation l'exige, il faut inéluctablement prendre les mesures nécessaires. En effet, les tensions observées ces derniers temps, aussi bien à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qu'à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et, de façon générale dans le système sanitaire, viennent de faire réagir le pouvoir exécutif. Au regard de la rencontre de haut niveau qui a eu lieu vendredi dernier au palais du Bord de mer, entre le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et les ministres du Budget, Édith Ekiri Mounombi Oyouomi et de la Santé et des Affaires sociales, Dr Guy-Patrick Obiang Ndong. Une réunion de crise à laquelle assistaient les directeurs généraux des deux organismes susmentionnés. Ainsi, aux grands maux, les grands remèdes. Il s'est donc agi pour le numéro un gabonais de tout mettre en œuvre non seulement pour que les tensions de trésorerie de la Cnss ne débouchent pas sur une cessation de paiements de ses prestations et de salaires pour son personnel. D'autant que le chef de l'État tient fermement à la préservation de la paix sociale et à l'aide aux couches sociales les plus défavorisées. Mais aussi de ne pas assister impuissant à la "mort

programmée" de l'hôpital public pour lequel l'État injecte pourtant régulièrement des sommes colossales.

À la faveur du diagnostic posé sur la situation peu reluisante du système sanitaire et social gabonais, Ali Bongo Ondimba attend à cet effet que l'on s'inscrive davantage dans une logique de prospective relativement à la dynamique managériale qui prévaut à la CNSS et à la Cnamgs. Deux structures para-étatiques au sein desquelles, il faut le dire sans sourciller, divers responsables ont pratiqué ou pratiquent toujours le "mismanagement". En dépit de ce que cette mauvaise gestion habituellement décriée a ouvert les portes de la prison centrale de Libreville à certains dans le cadre de l'opération mains propres impulsée par le chef de l'État. C'est pourquoi un nouveau mode de gouvernance va être mis en place sous peu, avec pour but de garantir un fonctionnement plus efficace et efficient de toutes les structures. Mieux, de mettre un tant soit peu fin aux détournements et à la concussion, entre autres, également manifestes dans les hôpitaux dans lesquels l'État n'a cessé d'investir considérablement. Notamment par la mise à disposition des plateaux techniques de dernière génération.

Aussi reviendra-t-il dorénavant aux dirigeants promus dans les différentes entités de prendre les bonnes décisions et de savoir prioriser

ce qui est à prioriser. Tout en appliquant à la lettre les huit rôles basiques que sont le pilotage, l'organisation, le développement des collaborateurs, l'animation d'équipe, la négociation avec les parties prenantes, le reporting, le réseautage et la représentation de l'unité à l'extérieur.

C'est un secret de polichinelle: l'image de ces entités du système sanitaire et social a largement été écornée. D'où la nécessité de rendre ses lettres de noblesse à ce système qui, à un moment, a suscité une grande admiration de la part de certains pays plus développés que le Gabon.



Photo: DR/L'Union

Les hôtes du chef de L'État sont repartis avec des instructions fermes.



grands maux, les grands



Cnamgs: une gouvernance décriée!

CNB
Libreville/Gabon

L'INCARCÉRATION, la semaine dernière, de deux cadres de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), pour présomption de détournement de fonds et association de malfaiteurs, est la conséquence d'une mauvaise gouvernance dont souffrirait cet organisme de prestations sociales. Lequel, selon certains observateurs est devenu au fil des années une véritable pompe à fric "pour remplir les poches d'un réseau d'amis, savamment entretenu par un lobby tapi dans l'ombre du pouvoir, à travers les projets illicites".

Cela se caractérise par un management aux antipodes des missions de la Caisse, sous-entendu par un flou artistique dans les orientations des dépenses: signatures de conventions, en vue de financer leurs activités et fonctionnement, avec les organisations non gouvernementales (ONG) et les orphelinats,

organisation d'activités médico-chirurgicales pratiquement tous les deux mois, en vue de réduire, selon les responsables de la Cnamgs, la courbe des évacuations sanitaires à l'étranger, dont les coûts "n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation transparente et objective", estime un employé de la Cnamgs.

Conséquences: la dette abyssale auprès des structures sanitaires et pharmaceutiques agréées par la Cnamgs ne semble pas se résorber, alors que les prélèvements sur les revenus mensuels des milliers de salariés, tant du secteur public que privé, au profit de la Caisse se poursuivent sans discontinuer.

À cela, s'ajoutent des dysfonctionnements, sur le plan administratif, exacerbés par la non-maîtrise du fichier des Gabonais économiquement faibles (GEF), par exemple, et l'absence de statistiques sur la prise en charge gratuite des accouchements depuis l'effectivité de cette mesure en 2011.

CNSS: en finir avec l'omnipotence des DG!

J.K.M
Libreville/Gabon

AU regard de la situation alarmante dans laquelle se trouve aujourd'hui la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), c'est peu de dire que c'est la gouvernance de cette structure qui est pointée du doigt. D'autant plus qu'à l'analyse, l'actuel directeur général (DG), Patrick Ossi Okori, ne semble pas s'être démarqué de ses prédécesseurs, tant s'en faut! On pourrait comparer sa gestion à celle de ses devanciers, qu'on n'y verrait aucune différence! Tant les carences relevées par le passé subsistent encore mal-

heureusement de nos jours. Des rapports quasi conflictuels avec les partenaires sociaux au clientélisme et promotions fantaisistes, en passant par les mauvais choix de gestion, les recrutements massifs, la non-maîtrise des coûts, charges techniques, de fonctionnement, etc., aucun DG de la CNSS, depuis des années, ne semble véritablement parvenu à se défaire de cette espèce de "malédiction" qui les gagne une fois dans leurs fauteuils. Il faut dire que les avantages et le sentiment de toute-puissance qui en découlent pourraient expliquer cela.

Plus sérieusement, selon de nombreux spécialistes, l'expli-

cation tiendrait dans le fait qu'il n'existerait aucun contrôle indépendant efficace dans les actions des DG. Ceux-ci disposeraient d'une liberté de mouvement sans limite et seraient plus enclins à rendre directement compte à "l'autorité de nomination" qu'aux administrateurs. Surtout que ces derniers seraient moins intéressés par les performances de la CNSS que par les jetons de présence et tous les avantages liés à leurs fonctions.

Conséquence: au fil du temps, les décisions hasardeuses des différents DG, couplées à l'atonie des membres du Conseil d'administration, ont engendré et accentué les déséquilibres addi-



Photo: DR/L'Union

tionnels de diverses branches, en cédant le pas à la fraude quasi institutionnalisée.

D'où la nécessité, selon de nombreux experts, d'une rupture. En

encadrant du mieux possible leurs missions, en tenant compte des mutations intervenues depuis la création de la CNSS, en mettant fin à leur omnipotence.